



Netzwerk Istanbul Konvention
Réseau Convention Istanbul
Rete Convenzione di Istanbul

Rapport d'Etat de la Confédération sur la Convention d'Istanbul : 18.06.21

Les services spécialisés et les ONG demandent massivement plus de financement et de protection pour TOUTES les victimes de violence !

Aujourd'hui, la Confédération publie le rapport sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique à l'attention du Conseil de l'Europe. Le Réseau Convention Istanbul déclare : "C'est loin d'être suffisant !" et demande plus d'argent et de mesures pour prévenir toutes les formes de violence et protéger toutes les victimes.

Le rapport de la Confédération sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (CI) en Suisse montre la vision de l'Etat sur le thème de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique. Cependant, pour les plus de 90 services, centres de conseil, refuges et ONG actifs dans le domaine de la violence, du handicap, des personnes LGBTIQ+, des personnes âgées, des enfants, de la migration/de l'asile et des droits humains qui collaborent au sein du Réseau CI, l'expérience montre clairement que les mesures actuelles et prévues ne sont de loin pas suffisantes pour protéger toutes les personnes de la violence et pour respecter la CI.

Note : vous trouverez ci-dessous une liste avec des citations de divers.e.x.s membres du Réseau CI.

Un grand besoin de fonds supplémentaires pour lutter contre la violence

Le Réseau constate que, même si le sujet de la violence est davantage abordé, il manque une certaine volonté de fournir un financement substantiel pour les mesures nécessaires. "Si la Suisse veut vraiment lutter contre la violence, la Confédération doit investir beaucoup plus d'argent dans cette lutte", dit Anna-Béatrice Schmaltz, coordinatrice associée du Réseau (et de cfd - L'ONG féministe pour la paix).

Le fédéralisme, un risque pour les victimes

Le fédéralisme est un risque pour les personnes touchées par la violence. Simone Egger, coordinatrice associée du Réseau (et de Brava, anciennement TERRE DES FEMMES Suisse), explique : "Selon son canton de domicile, une personne touchée par la violence peut bénéficier ou non de protection et de soutien. Ce n'est qu'une question de chance, et l'absence de collaboration entre les cantons met des vies en danger." La Confédération doit garantir une réglementation uniforme dans toute la Suisse et une protection supracantonale.

La mise en œuvre actuelle de la CI est discriminatoire

Jusqu'à présent, il y a eu un manque de volonté de la part de l'Etat pour garantir que toutes les victimes aient effectivement accès aux mesures de prévention, de soutien et de protection. Et ce, malgré le fait que l'article 4 de la CI impose une mise en œuvre inclusive et non-discriminatoire. Par exemple, il manque les mesures nécessaires pour les personnes âgées, les personnes trans, les personnes avec un handicap, les réfugié.e.x.s, les personnes ayant certains statuts de séjour, etc. Les mesures juridiques et pratiques présentent d'énormes lacunes, par exemple dans le cas de la violence numérique, de la violence obstétrique et médicale, ou de la violence exercée par des acteur.ice.x.s étatiques et mandaté.e.x.s par l'Etat.



Netzwerk Istanbul Konvention
Réseau Convention Istanbul
Rete Convenzione di Istanbul

Les citations des spécialistes ci-dessous le montrent :

"Presque toutes les personnes trans subissent de la violence. La Convention d'Istanbul veut nous protéger - la Suisse doit enfin nous protéger !" Alecs Recher, Transgender Network Switzerland

"La violence numérique est de la violence. Même sans contusions ni fractures, la violence numérique peut tuer. Cela doit être ancré dans le droit pénal, et le soutien des personnes concernées doit être financé par l'État." Jolanda Spiess-Hegglin, #NetzCourage

"Beaucoup de femmes et de filles avec un handicap courent un risque disproportionné de subir des violences en raison de leur situation. Les obstacles à la protection contre la violence et à l'assistance aux victimes augmentent encore ce risque." Angie Hagmann, avanti donne - Représentation des intérêts des femmes avec handicap

« Pour une vieillesse sans violence, nous demandons de briser le tabou, de prévenir la maltraitance et de renforcer les organisations de soutien avec des fonds publics ! » Ruth Mettler, l'Autorité indépendante de plainte en matière de vieillesse UBA / Vieillesse sans violence

"L'éducation est une affaire privée, la violence envers les enfants ne l'est pas." Regula Bernhard Hug, Protection de l'enfance Suisse

"Les personnes qui s'identifient comme lesbiennes, bisexuelles ou queer subissent des violences non seulement en raison de leur genre, mais aussi de leur orientation sexuelle et romantique. Cette discrimination multiple est exacerbée dans certains domaines, comme le secteur de la santé ou la sécurité dans les espaces publics et privés." Muriel Waeger, LOS (Organisation suisse des lesbiennes)

"La lutte contre la violence passe aussi par une meilleure couverture médiatique et une diminution des stéréotypes de genre dans les médias. Il est important que les journalistes soient sensibilisé.e.x.s à ces questions." Valérie Vuille, DécadréE

"L'État doit lutter activement contre toutes les formes de discrimination, y compris le profilage racial, au sein des institutions, des structures et de tous ses organes, en particulier ceux qui ont le monopole de l'usage de la force, comme la police." Izabel Barros, cfd - L'ONG féministe pour la paix

«Pour l'arrêt des mutilations des enfants intersexes. Pas de modification des caractéristiques sexuelles des enfants. » Mirjam Werlen, InterAction Suisse

"Contrairement aux engagements de la CI, la Suisse fait généralement passer les préoccupations juridiques liées à l'asile et aux migrations avant le soutien adéquat aux femmes réfugiées touchées par la violence. Et aussi avant la protection contre une violence répétée." Georgiana Ursprung, Brava - anciennement TERRE DES FEMMES Suisse

"La loi discrimine les victimes en fonction du statut du conjoint, ce qui semble contredire les objectifs de la CI. La Suisse doit lever sa réserve à l'article 59 de la Convention d'Istanbul et assurer la protection de toutes les victimes de violence domestique." Chloé Maire, Centre Social Protestant Vaud

"Pour que la prévention de l'excision et la prise en charge des filles et des femmes concernées soient efficaces, un financement à plus long terme est nécessaire - les cantons sont appelés à fournir des prestations appropriées." Simone Giger, Réseau suisse contre l'excision



Netzwerk Istanbul Konvention
Réseau Convention Istanbul
Rete Convenzione di Istanbul

"Pour une justice équitable, "Seul un oui est un oui" en matière de droit pénal sexuel est la condition de base !" Bettina Steinbach, Conseil aux femmes Violence sexuelle Zurich

"Des filles et des jeunes femmes de toutes les régions du pays subissent des violences à la maison. C'est pourquoi il faut des maisons d'accueil de jeunes filles dans toutes les régions !" Dorothea Hollender, Mädchenhaus (maison des filles) de Zurich

Pour lutter contre les violences domestiques l'État doit enfin prendre ses responsabilités et garantir le financement adéquat des maisons d'accueil pour femmes dans toutes les régions de la Suisse.
Myriame Zufferey, DAO

«Le travail spécialisé avec les auteurs de violence est un élément essentiel pour la protection des victimes.» Anne Le Penven, Fachverband Gewaltberatung Schweiz

"Chaque jour, en Suisse aussi, d'innombrables femmes sont touchées par la violence, la coercition ou la violation de leurs limites pendant la grossesse, l'accouchement ou la période post-natale. Cela a souvent de graves conséquences pour toute la famille. Il est urgent que cela change, et c'est pour cela que nous nous engageons." Monika Di Benedetto, Roses Revolution

"L'égalité réelle entre les sexes est essentielle pour réduire la violence sexiste." Regula Kolar, Coordination post Beijing des ONG suisses

Le Réseau publiera son propre rapport d'ONG le 5 juillet, offrant une vue d'ensemble large et inclusive ainsi que des approfondissements thématiques par des ONG individuelles. Les services spécialisés et les ONG sont déjà disponibles pour les demandes des médias :

Personnes de contact pour les médias (par thématique) :

Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul : Simone Egger (Coordinatrice Réseau & Brava – anciennement TERRE DES FEMMES Suisse) 079 741 53 48, simone.egger@brava-ngo.ch

Violences envers les personnes trans : Alecs Recher, Transgender Network Switzerland TGNS, 079 452 07 61, alecs.recher@tgns.ch

Violence faites aux femmes et jeunes femmes avec handicap : Angie Hagmann, avanti donne – Représentation des intérêts des femmes avec handicap, 076 562 04 39 (uniquement par SMS), angie.hagmann@avantidonne.ch

Orientation sexuelle et violence : Muriel Waeger, Co-directrice de la LOS, Organisation Suisse des lesbiennes, 079 377 51 60, romandie@lgbt.ch

Violence numérique : Jolanda Spiess-Hegglin, #NetzCourage, 078 794 72 07, jolanda@netzcourage.ch

Violence et vieillesse : Ruth Mettler Ernst, Autorité indépendante de plainte en matière de vieillesse UBA / Vieillesse sans violence, 079 242 04 84, ruth.mettler@uba.ch



Netzwerk Istanbul Konvention
Réseau Convention Istanbul
Rete Convenzione di Istanbul

Solidarité Femme / Maisons d'accueil pour femmes, violence domestique : Myriame Zufferey, DAO, 079 297 74 13, myriame.zufferey@solfemmes.ch (FR), Lena John, 077 535 56 25, koordination@frauenhaus-schweiz.ch (DE)

Maisons d'accueil pour filles : Dorothea Hollender, Maison d'accueil pour filles de Zürich
d.hollender@maedchenhaus.ch

Travail avec les personnes auteur-e-s de violence domestique: Anne Le Penven, Association professionnelle suisse de consultations contre la violence (APSCV), Coordination nationale du travail avec les personnes auteur-e-s de violence, 079 562 93 36, info@fvgs.ch

Excision des femmes, FGMC : Simone Giger, Réseau contre l'excision, 076 377 70 90, sgiger@caritas.ch

Intersexualité: Mirjam Werlen, InterAction Schweiz, 077 430 48 04, mirjam@interactionsuisse.ch

Loi sur la migration & Violence: Chloé Maire : Centre Social Protestant Vaud, 076 406 52 80, chloe.maire@csp-vd.ch

Migration & asile : Georgiana Ursprung, Brava – anciennement TERRE DES FEMMES Schweiz, 079 513 98 52, georgiana.ursprung@brava-ngo.ch

Violence autour de la naissance : Monika die Bendetto, Roses Revolution, 079 255 25 85, monika_dibenedetto@hotmail.com

Médias, Sexualité et violence : Valérie Vuille, Decadree, 076 567 03 23, valerie.vuille@decadree.com

Violence sexualisée : Corina Elmer & Bettina Steinbach, Comité sur la violence sexuelle / Conseil aux femmes sur la violence sexuelle, 044 234 46 46, elmer.corina@frauenberatung.ch
steinbach.bettina@frauenberatung.ch

Prévention de la violence : Anna-Béatrice Schmaltz, cfd – L'ONG féministe pour la paix, 031 300 50 67, anna-beatrice.schmaltz@cfd-ch.org

Egalité des sexes et engagements internationaux : Regula Kolar, Coordination post Beijing des ONG Suisses, +41 79 214 36 32 info@postbeijing.ch